



Les représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles s'interrogent :

**Enquête auprès des PARENTS D'ELEVES des écoles de Templemars :
évaluation de l'horaire de l'aide personnalisée (soutien)
Questionnaire à déposer dans la boîte aux lettres de l'ADP
(située au niveau du portail de l'école élémentaire)**

L'ADP a décidé de faire le point sur l'horaire de l'aide personnalisée, mise en place en septembre 2008. Vos représentants souhaitent remettre l'enfant au cœur du débat et vous proposent de remplir ce questionnaire.

Rappel : depuis la rentrée 2008, la législation prévoit 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 36 semaines soit 864 heures pour tous les élèves de maternelle et élémentaire, ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage peuvent bénéficier de deux heures d'aide personnalisée en plus des 24h. La législation prévoit aussi que l'enseignement scolaire hebdomadaire puisse se répartir sur quatre jours ou sur 9 demi-journées (soit 4.5 jours) du lundi au vendredi.

Bilan national : s'agissant de l'organisation de l'aide personnalisée, tous les cas de figures apparaissent. Les aides se déroulent à 42,5% le midi, à 33% le soir, à 13% le matin, à 8% selon une formule mixte et enfin à 4% le mercredi matin. Près de la moitié des écoles (47%) prodiguent une aide de trente minutes quatre fois dans la semaine (à 54% le midi). La formule deux fois une heure a été adoptée dans 28,3% des cas (majoritairement le soir) et celle de trois fois quarante minutes dans 15% des écoles (surtout le soir). La formule deux heures à la suite a été choisie dans moins de 3% des cas (placée surtout le mercredi).

Classe fréquentée par vos enfants

- | | | | |
|---|--|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Maternelle Petite Section | <input type="checkbox"/> Maternelle Grande Section | <input type="checkbox"/> CE1 | <input type="checkbox"/> CM1 |
| <input type="checkbox"/> Maternelle Moyenne Section | <input type="checkbox"/> CP | <input type="checkbox"/> CE2 | <input type="checkbox"/> CM2 |

Utilisez-vous l'accueil périscolaire ou l'étude du

- matin soir aucun

Vos enfants mangent-ils à la cantine ?

- tous les jours ou presque régulièrement jamais ou rarement

L'enseignant a-t-il proposé à l'un ou plusieurs de vos enfants de suivre l'aide personnalisée ?

- oui non

Si oui, avez-vous accepté l'aide personnalisée ?

- oui non

Si vous avez refusé d'emblée l'aide personnalisée, pouvez-vous nous indiquer les raisons de votre refus ?

Si votre (vos) enfant(s) a (ont) suivi l'aide personnalisée,

- combien de semaines au total a duré l'aide depuis le début de l'année scolaire? _____
- vous semble-t-elle avoir des effets sur

	très négatifs	négatifs	sans effet	positifs	très positifs	sans opinion
Son comportement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Son rythme repos/travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre organisation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie familiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D'après vous, dans les propositions ci-dessous, laquelle conviendrait le mieux à votre enfant l'année prochaine (une seule réponse possible), cocher dans la case « choix » ci-dessous :

	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
Choix		
	Aide personnalisée le matin de 8h à 8h30	Pas de cours
	Aide personnalisée le midi	Pas de cours
	Aide personnalisée après la classe à 16h30	Pas de cours
	FORMULE MIXTE (aide le matin et le midi par exemple, veuillez préciser)	Pas de cours
	Journée de classe inchangée (8h30-11h30 et 13h30-16h30)	Aide personnalisée le matin

Rq 1 : la cantine a besoin pour fonctionner de deux heures « libres » pour l'organisation des deux services. Toutes nos propositions prennent en compte ce besoin.

Rq 2 : la proposition de l'aide personnalisée le soir de 16h30 à 17h est difficile à mettre en œuvre car les enseignants participent également à l'étude surveillée.

Rq 3 : toutes nos propositions (à l'exception de l'aide personnalisée le mercredi matin) reprennent l'aide personnalisée répartie en 4 fois 30minutes, répartition qui nous paraît être la meilleure des solutions pour nos enfants.

Commentaires et proposition personnels :
